

Christophe Terrier, Marc Lohez

29 janvier 2000

## **La carte des territoires vécus**

Parmi la cinquantaine d'intervenants qui se sont succédé à l'ombre des grands hommes, beaucoup ont parlé de leur sujet d'étude, quelques-uns sont venus présenter leur oeuvre. Christophe Terrier est de ceux-ci : il est venu nous expliquer la genèse de la carte de France des territoires vécus. Une carte qui fera date et à laquelle Gilles Fumey souhaite encore plus de succès que celle de la "banane bleue".

Dernière soirée au comptoir du Panthéon : les cafés géographiques s'appêtent à quitter la rue Soufflot pour migrer un peu plus vers la Seine, place de la Sorbonne

Avant le commentaire de document, à quoi ressemble-t-elle cette carte, affichée derrière Christophe Terrier pendant tout le café ? Vue d'un peu loin, elle donne une impression colorée et même un peu champêtre : c'est le grand retour des coquelicots avec ce fond bleu-vert criblé de taches rouges-oranges.

Mais ces coquelicots n'ont aucune vocation à rappeler l'ordre éternel des champs : le rouge-orange, c'est la ville ; sa répartition semble justifier le président Pompidou qui craignait un archipel de grandes villes au milieu du désert rural. Il faut s'approcher de la carte et bien lire la légende pour nuancer (un peu) cette impression, ce que le public a eu tout le loisir de faire puisqu'elle était distribuée aux participants.

Pour Christophe Terrier, cette carte est née de l'accouplement entre la géographie et la statistique ; un mariage dont les enfants sont loin d'être les plus laids. Bien que proclamé géographe d'honneur à la suite d'un colloque à Besançon, Christophe Terrier est entré à l'INSEE par l'informatique ; il s'agit donc d'un statisticien. La statistique, c'est essentiellement compter des nombres dans des cases : le travail consiste d'abord à faire des cases. Lorsque l'on arrive sur le territoire, on est tenté de prendre les découpages administratifs or, ceux-ci sont des zonages de pouvoir, pas de savoir ; la statistique est née des besoins du pouvoir et ne s'en est émancipée que récemment. Mais les statistiques de population comme celle de l'emploi sont établies par commune ; pourtant, la dissociation entre le lieu de travail et le lieu de résidence est de plus en plus grande. il fallait donc trouver un zonage de savoir, un territoire adéquat pour établir ces statistiques.

Le premier a été l'agglomération, en prenant le critère de la continuité du bâti. Mais l'agglomération n'a pas de définition légale alors qu'elle sert à des règlements, des lois.... Puis, on a ajouté les communes qui participent à l'agglomération sans la toucher : les ZPIU. Avec l'étalement de l'auréole autour des agglomérations, les ZPIU représentent aujourd'hui 96% de la population !

Enfin est arrivée la nomenclature en "aire urbaine", celle utilisée par la carte. il est en effet beaucoup plus pertinent de comparer les aires urbaines que les communes entre elles. Ainsi l'aire urbaine de Paris, qui déborde joyeusement de l'Ile-de-France et s'étend du Havre à Sens, est elle plus dynamique que le recensement ne le montre (celui-ci indiquerait plutôt une fuite des habitants...).

Pour définir l'aire urbaine, on ne s'est pas servi du critère de la population mais de celui de l'emploi. L'emploi s'est en effet sensiblement déplacé ces dernières décennies : il était dispersé, il s'est concentré du fait de l'effondrement de l'emploi agricole, de la stagnation du secondaire et du triomphe du tertiaire ; or le tertiaire c'est une affaire de ville. A partir de 5000 emplois cette dernière est attirante et c'est donc ce seuil qui sert à définir les pôles urbains. Pour le rural, les seuils ont été abaissés (à 2000 emplois pour un pôle rural). A cette nomenclature des pôles et des périphéries par l'emploi, on juxtapose un semis d'"oursins" qui représentent l'organisation des services de proximité : un point représente une commune bien équipée, un trait relie la commune dépendante des équipements services à celle que ses habitants utilisent. Cette juxtaposition de l'emploi et des services permet de déterminer vraiment quels sont les territoires de la vie quotidienne.

La carte a été achevée juste avant le CIAT de 1997 et le lancement du processus qui devait conduire à la loi d'aménagement du territoire. Le délégué à la DATAR, Jean-Louis Guigou, tombe alors en extase : la carte va désormais profiter du soutien de la Datar ; c'est Jean-Louis Guigou qui suggère la notion de "territoires vécus" ; Christophe Terrier avouera plus tard qu'il ne connaissait pas l'ouvrage d'A. Frémont sur les espaces vécus à ce moment. Le responsable de la DATAR pousse également C. Terrier à montrer la carte à Matignon. Les deux gardes qu'ils rencontrent recherchent leur patelin sur la carte. En 24 heures, l'auteur aura vu les deux perceptions possibles de son œuvre. C. Terrier ne dit toutefois pas si Lionel Jospin est tombé en extase devant l'impression générale produite par la carte ou s'il s'est empressé d'observer le rayonnement de Cintegabelle.

Toujours est-il que les territoires définis sur cette carte ont eu un certain succès politique : ainsi les agglomérations définies dans les attendus de la loi Chevènement correspondent bien aux coquelicots rouge-orange. De même un Sénateur, de droite, a interpellé D. Voynet lorsqu'elle défendait son projet de loi au Luxembourg : "avez vous bien pris le temps d'étudier la carte de la DATAR ?". Quant aux deux auteurs, Christophe Terrier et Jean-Pierre Legléau, ils ont quitté l'INSEE, le premier pour gagner la DATAR, le second pour se diriger vers le ministère de l'Intérieur. "Il ne faut pas y voir du Machiavélisme", clame Christophe Terrier, "mais cela montre que nos raisonnements ont été concluants".

Pour les politiques, les raisonnements avaient été concluants, pour les géographes présents dans la salle, il fallait d'urgence chercher la petite bête, les petits détails qui clochent ; c'est un peu comme aux concours : après l'exposé d'un brillant candidat, on souhaite le pousser dans ses derniers retranchements. Deux de ces salves vinrent d'ailleurs de professeurs en classes préparatoires !

## **Débat**

**Pierre Bloc-Duraffour** tira le premier, faisant remarquer l'influence démesurée d'Arles, de Chamonix, des communes des Landes, du fait de leur grand territoire communal (la Camargue, le massif du Mont Blanc...) ; il demanda si l'on ne pouvait tenir compte du bâti en indiquant en blanc les "déserts". Christophe Terrier tenta d'abord l'humour en expliquant que "le massif du Mont-Blanc, c'était très urbain", avant de donner une réponse plus technique au "jury" : il est très difficile de casser le territoire communal ; il avait pourtant fallu le faire en Corse, dont les finages s'étendent de la montagne à la mer. Un représentant du monde rural avait déjà critiqué ces "grandes tâches rouges avec rien dedans", c'est pourquoi une petite carte complémentaire indique le nombre d'emploi par aire urbaine avec des cercles proportionnels.

**Jean-Marie Théodat** demande alors comment on a tenu compte de l'activité transfrontalière. C Terrier montre que l'on a tenu compte de la population étrangère de l'agglomération ; on a demandé localement combien il y avait d'emploi. Ainsi l'agglomération d'Esch-sur-Alzette tient compte de ce qui se passe au Luxembourg.

Le rapport entre l'urbain et le rural a également provoqué des réactions : M. Nicot (Sirius, Paris XII) met l'accent sur le problème posé par les espace ruraux à faible influence urbaine (en jaune), qui constituent l'auréole la plus périphérique des aires urbaines. C. Terrier reconnaît que la carte mélange plusieurs choses : les aires urbaines, les oursins et le rural : or, le jaune et le bleu (pôles ruraux), ne sont pas centré sur la ville mais selon un taux. Gilles Fumey critique un rapport ville campagne uniquement fondé sur l'emploi : ce n'est pas très fin pour lui ; ainsi, les vignobles ne sont pas des campagnes comme les autres et seraient pas ce qu'elles sont sans le rôle structurant du capital urbain. Pour C. Terrier, la campagne n'existe plus, mais a-t-elle déjà existé ? Ainsi, dans la campagne normande, on sent bien que l'on est dans la banlieue de Paris, le mode de vie s'est très rapproché. par ailleurs, le dynamisme vient toujours du bourg ; le clivage entre le "vrai urbain" et le "vrai rural" est très subtil à établir...

L'organisation territoriale des services a également provoqué des réactions : ainsi pour **J-P Legléau**, les "oursins" représentent davantage la réalité ; mais Christophe Terrier rappelle que localement on se reconnaît soit avec les oursins, soit avec les tâches. Eric André demande pourquoi, parmi les services qui déterminent cette organisation territoriale, les loisirs ne sont pas pris en compte. Christophe Terrier rappelle alors qu'il fallait sélectionner un comportement statistiquement cohérent, celui des loisirs est parfois aléatoire. A la suite d'une autre intervention, C. Terrier refuse d'inclure le télétravail dans la carte : "son influence est un mythe pour moi"...

Le débat s'achève sur les changements qui affectent les territoire et la mise à jour : il faut six mois à un an pour refaire les calculs ; or le phénomène d'étalement des aires urbaines continue. L'idéal pour C. Terrier serait une hypercarte avec deux boutons, un pour l'espace, l'autre pour le temps...

#### **Des compléments en ligne :**

- Le site de Christophe Terrier (publications en ligne) : <http://www.christophe-terrier.com>
- La carte des espaces vécus (sur le site de l'INSEE) : [http://www.insee.fr/fr/ffc/ficdoc\\_f...](http://www.insee.fr/fr/ffc/ficdoc_f...)

Compte-rendu : Marc Lohez